

SANB

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel
2012-2013

40^e anniversaire



*L'équipe de
CHAU-TVA
vous souhaite
de bonnes
assises
à la 40^e
Assemblée
générale
annuelle
de la SANB à
Shippagan.*



POUR NOUS JOINDRE

NOUVELLES

ANNIE LEVASSEUR : (506) 727-4417 • Cell. : (506) 727-8404

PUBLICITÉ ET PROMOTION

JEAN-LUC JEAN : (506) 764-5454 • Cell. : (506) 726-3958

TVA

CHAUTVA.COM

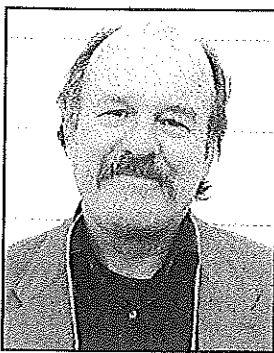
Toutes vos émissions favorites disponibles sur

ROGERS (cable 5 - numérique 610 - HD 611) | **BELL TÉLÉ** (34) | **SHAW DIRECT** (712)

Rapport annuel de la présidence de la SANB

Préambule

Vous n'êtes pas sans savoir que j'ai malheureusement eu à prendre trois mois de congé de maladie lors de la dernière année, ce qui m'a amené à annoncer en avril mon retrait de la présidence de la SANB dès le 9 juin à l'Assemblée générale annuelle de Shippagan. C'est à la fois à regret que j'ai été obligé de prendre cette décision pour des raisons de santé, mais aussi avec soulagement puisque je suis convaincu que, comme notre organisation est tellement plus en santé que son président, je pars avec l'âme en paix, car je suis convaincu que la pérennité et le dynamisme de la SANB sont plus qu'assurés. C'est plus facile de laisser un organisme en santé qu'en désarroi. Ça ne veut pas dire pour autant que tout est parfait à la SANB, mais ça veut dire qu'on a mis en place des conditions objectives pour que ça continue à évoluer positivement. Nonobstant ma maladie, je suis content des progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière année grâce à l'appui et à l'engagement continus d'une bonne équipe de bénévoles, dont les membres du conseil d'administration et des nombreux comités, et du personnel aguerri. Je remercie de façon particulière nos deux vice-présidentes, Jeanne d'Arc Gaudet et Pauline Bourque, qui ont dû me remplacer à la présidence pendant mes mois de convalescence.



Jean-Marie Nadeau, président

loï 2012, mais est-elle suffisante pour un Nouveau-Brunswick réellement égalitaire d'ici 2020? Je réponds non, surtout à cause des clauses sur la langue de travail, la timidité d'approche face aux aînés, le refus du provincial de se positionner comme responsable de l'affichage...

Cartes électorales

Réjoignons-nous par ailleurs de notre victoire en ce qui concerne la circonscription fédérale de Moncton-Dieppe-Riverview grâce en particulier au travail fait dans ce dossier encore une fois par notre section locale Émilie-LeBlanc (et plus particulièrement le tandem Martin LeBlanc Rioux et Xavier Lord-Giroux). Cependant, déplorons ensemble le travail bâclé de la Commission provinciale responsable, elle aussi, de la révision de la carte électorale provinciale. Mais saluons avec force et vigueur la solidarité des citoyens et des municipalités des cinq régions lésées par cette ignominie - Memramcook, Saint-Isidore, Beresford, Néguaç et Dundee - et remercions l'expertise et le dynamisme de notre association municipale, avec qui nous avons mené et organisé la riposte si nécessaire face à cette dernière attaque contre nos droits constitutionnels. Ce dossier reste encore très actif, et occupera sûrement la nouvelle présidence et la SANB dans les mois à venir, de concert avec les communautés affectées et l'AFMNB. C'est souvent dans la difficulté que l'on voit émerger un nouveau leadership et une solidarité exemplaire à l'intérieur de notre communauté. J'aurais aimé avoir plus de dossiers de ce genre sous ma présidence, où la SANB a pu se rapprocher organiquement avec sa population afin de cheminer ensemble pour surmonter un défi majeur. Ce dossier est un exemple de ce que doit être de plus en plus la SANB de l'avenir : la table est mise.

Éducation, petite enfance, apprentissage continu et alphabétisation

Pour ce qui est du secteur de l'éducation et de la petite enfance, on a peut-être vu un nombre moins grand de rencontres officielles comme telles, ce qui fait que plusieurs dossiers ont évolué plus lentement qu'on pourrait l'espérer. L'élection de nouveaux conseillers scolaires en mai 2012, l'introduction de nouveaux conseils scolaires réduits de cinq à trois, l'inclusion progressive des services de la petite enfance au sein de l'éducation, donc de la dualité, expliquent probablement en partie ce qui peut paraître un ralentissement. Il faut par ailleurs célébrer l'ouverture prochaine des trois nouvelles écoles françaises dans le Sud-Est, ce qui permettra de répondre au besoin de 1600 enfants à vouloir s'éduquer en français dans des conditions matérielles potables - Moncton-Nord, Fredericton-Nord et Quispamsis. Les deux grands points d'ombre dans le dossier de l'éducation restent le retard du gouvernement à réviser notre loi scolaire pour la mettre à jour face à ses obligations constitutionnelles en cours depuis plus de 20 ans (pour ne pas dire depuis 1974), et toute la question du financement des études

postsecondaires. Il y a de plus en plus un consensus au sein des organismes de la SANB à attaquer plus de front toutes les questions d'alphabétisation et d'apprentissage continus. On fait d'ailleurs partie du Comité directeur du groupe provincial « Apprendre pour la vie » voué à cette cause. Et saluons l'excellent travail qui se fait aussi au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick qui a rejoint depuis plus de deux ans la grande famille de la dualité, et qui semble fonctionner plutôt rondement.

Santé et mieux-être

Pour ce qui est de la santé, ça reste le talon d'Achille de ma présidence. J'ai choisi cinq ans passés de me présenter à la présidence de la SANB principalement à cause du dossier de la santé, et même si on a gagné la cause juridique avec l'égalité santé en français, et même si on a eu un semblant de plan de rattrapage l'automne dernier, l'insatisfaction reste palpable, surtout en ce qui concerne la gouvernance en santé (comme en éducation d'ailleurs). Mais au moins, on a réussi à faire reconnaître officiellement par le gouvernement qu'en santé, il y a vraiment un déséquilibre dans la distribution linguistique des services qui commande un rattrapage. Des rencontres se sont tenues avec l'égalité santé en français afin de clarifier la situation d'ensemble, sans conclusion satisfaisante. Par ailleurs, les deux autres organismes en santé et mieux-être que sont le MACS et le SMMEFNB poursuivent rondement leurs activités, surtout dans la sphère de la prévention et des bonnes habitudes de vie.

La participation citoyenne et la redynamisation du pouvoir politique acadien

Beaucoup de travail a été fait en comités et sous-comités sur ces sujets. On en discutera d'ailleurs dans le Forum citoyen et en atelier durant la fin de semaine. Je vous rappelle que j'avais voulu continuer un autre deux ans à la présidence de la SANB à cause de l'accueil enthousiaste que vous aviez donné au document de novembre 2011, que j'avais présenté et intitulé Pour la redynamisation du pouvoir politique acadien. La vice-présidente à la participation citoyenne vous fera un rapport plus exhaustif sur la participation citoyenne comme telle. D'entrée de jeu, sachez que je suis enthousiasmé par la perspective que l'on réévalue dans les circonstances les importants travaux de 2006-2007 sur l'Assemblée communautaire. Pour ce qui est de la rationalisation des ressources humaines, financières et matérielles, le projet du centre communautaire dans la cathédrale de Moncton et la multiplication possible de Maisons de l'Acadie dans la province est un de nos projets chouchous et enthousiasmants de l'année. Je suis content que ces projets aient démarré sous ma présidence. Quant au rassemblement du maximum d'assemblées annuelles de nos organisations membres et de nos membres individuels, ce qui constituerait une sorte de convention nationale acadienne du Nouveau-Brunswick aux quatre ans, je me réjouis, sous réserve d'un financement, que l'on tienne ce premier rassemblement à Fredericton en octobre 2014. Il est important que l'on fasse de façon sporadique et visible la démonstration de notre force et de notre solidarité.

Divers

Je me réjouis que la SANB se soit responsabilisée de façon plus vigoureuse dans le dossier de l'égalité des hommes et des femmes au sein de notre organisation comme telle et de la société. Des représentations ont été faites en ce sens auprès de notre gouvernement provincial, un comité voué à cette cause a été créé, et au moins une proposition renforçant notre engagement dans ce dossier sera soumise pour votre approbation à l'assemblée annuelle.

On s'est de plus rapprochés de façon plus organique avec les gens les plus vulnérables de notre société, que ce soient les bénéficiaires de l'aide sociale (avec le Front commun pour la justice sociale et l'Association des juristes d'expression française), les chômeurs (en soutenant le mouvement contre l'affreuse réforme de l'assurance-emploi) et

les Premières Nations (le premier Pow-wow dans la Miramichi en juin 2012, et un certain soutien au mouvement Idée no more). Quant à nos aînés, leur association ne nous a pas beaucoup sollicités cette année, mais elle sait qu'on est toujours là pour elle.

Il est important que l'on ait pu, depuis quatre ans, établir deux rencontres par année avec le premier ministre et les membres de son Cabinet et son caucus acadien. Je continue à croire qu'il faudrait qu'à la rencontre d'hiver on y inclue au moins les ministres de l'Éducation, de l'Éducation postsecondaire, des Finances et de la Santé, qu'ils soient anglophones ou pas, avec traduction simultanée si nécessaire. Au moment où j'écris ces lignes, on n'a pas encore eu notre rencontre d'hiver, due en grande partie à ma convalescence, de même qu'à un accord mutuel entre les deux parties dans l'attente du dépôt des rapports sur la révision de la carte électorale et la nouvelle Loi sur les langues officielles. La rencontre d'août 2012 à Saint-Louis-de-Kent a été assez productive.

On se réjouit par ailleurs de la consolidation de nos dossiers en immigration. Notre réseau provincial est plutôt bien organisé. On a eu quelques sœurs froides à la suite de l'annonce de la nouvelle feuille de route 2013-2018. Il reste à évaluer les réelles retombées financières négatives sur notre réseau. Par ailleurs, il faut se réjouir du fait que la nouvelle Loi sur les langues officielles exprimera la nécessité d'avoir une politique d'immigration qui respecte les composantes linguistiques de la province, afin de maintenir un équilibre linguistique entre nos deux communautés.

Il va de soi que l'on continue à rester solidaires de nos deux organisations sœurs que sont la SNA pour l'Acadie de l'Atlantique et la FCFA pour le Canada français. On doit tous se réjouir de la reconnaissance, en juin 2012 par l'UNESCO, du site de Grand-Pré comme étant un site du Patrimoine mondial. On doit de plus contribuer comme individu à la nouvelle Fondation de l'Acadie créée par la SNA dans le courant de l'année dernière, dont le président fondateur est notre confère crier cette année, soit Bernard Richard. On doit remercier par ailleurs la FCFA d'avoir su au moins conserver à peu près les mêmes montants que dans le passé pour financer la nouvelle feuille de route. Il est malheureux et dérangeant que l'on soit obligés de se satisfaire du statu quo en la matière, mais quand on regarde d'autres secteurs, on peut timidement se consoler.

Je ne peux passer sous silence l'importance des deux réunions de l'année du Forum des organismes. À chaque fois, ça m'émeut, puisque de telles rencontres sont ce qui ressemble le plus à une certaine forme de « parlement acadien ». Il en est de même des réunions du Comité d'appui à la présidence qui sont si indispensables pour faire une évaluation de l'évolution des dossiers. J'en remercie très sincèrement les membres.

Conclusion

Ceci constitue en gros un rappel de mes principales activités de la SANB pour la dernière année, au moins pendant neuf mois, pour faire avancer avec vous la cause acadienne au Nouveau-Brunswick. Lisez bien ce rapport, car je n'en ferai nécessairement pas la lecture à l'assemblée annuelle, même si j'en relèverai les principaux éléments. J'essayerai plutôt de faire un certain bilan de notre cheminement ensemble lors des cinq dernières années, en tentant de faire quelques autres propositions qui pourraient nous projeter encore plus positivement vers l'avenir. Je vous remercie tous et toutes de m'avoir facilité la tâche au cours de mes mandats. On me dit que la SANB n'a jamais été aussi en santé depuis de nombreuses années, et je ne peux que m'en réjouir. Mais soyons francs et réalistes : il reste encore beaucoup à parfaire cette organisation, et pour assurer à notre communauté son statut de communauté réellement égale en cette province. Tous les espoirs sont permis, ça ne dépend que de nous comme individus et comme collectivité!

Activités 2012-2013

Il va de soi que les dossiers de l'éducation, de la petite enfance et de l'apprentissage continus, la révision de la Loi sur les langues officielles, la révision des cartes électorales fédérale et provinciale ont déterminé mes activités et celles de la SANB de façon prioritaire durant la dernière année. Mais les dossiers de la participation citoyenne, de la gouvernance locale avec l'Association francophone des municipalités, de l'égalité des hommes et des femmes dans nos organisations et dans la société, de la santé et du mieux-être, le suivi au statut de l'artiste en accompagnant tant bien que mal l'Association acadienne des artistes du N.-B., ceux de notre solidarité avec l'Acadie de l'Atlantique et la francophonie canadienne, notre rapprochement avec les Premières Nations par l'intermédiaire de la Société nationale de l'Acadie et notre appui aux chômeurs contre la dernière réforme de l'assurance-emploi, le Sénat et un appui timide à nos aînés ont aussi commandé de l'énergie positive et importante.

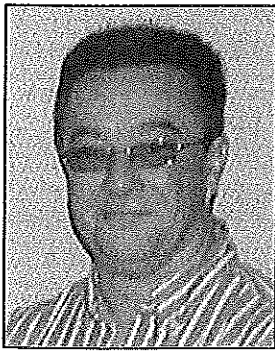
Langues officielles

Le dossier de la révision de la Loi sur les langues officielles a nécessairement occupé de beaucoup le haut de la rampe, pas toujours dans la sérénité. Mais on ne doit pas avoir peur des débats de fond en la matière, ce qui n'est pas toujours le cas à l'intérieur de notre communauté, ni avec l'autre communauté égale. La SANB ne sera jamais assez reconnaissante face à nos deux plus importants partenaires dans ce dossier, à savoir l'Association des juristes d'expression française du N.-B. de même que l'Observatoire mondial sur les droits linguistiques. En fait, on remercie aussi l'ensemble de nos organismes membres et les près de 500 citoyens qui ont envoyé leurs mémoires et commentaires au Comité parlementaire responsable. Et encore une fois, on doit saluer les efforts de la section Émilie-LeBlanc qui ont permis une plus grande participation et mobilisation du public au débat.

Je ne peux parler de ce dossier sans mentionner l'initiative qui a émergé du Groupe de réflexion sur la santé en français qui a abouti à la parution de la lettre du 6 novembre, affirmant avec force l'adhésion acadienne à l'égalité réelle, lettre qui fut finalement signée par près de 700 personnes subs-

Rapport annuel de la direction générale

À la suite de l'assemblée générale annuelle à Campbellton, le conseil d'administration a reçu plusieurs mandats qui ont nécessité un engagement continu de la part des employés de même que des bénévoles et des différentes instances de l'organisme. En plus des comités déjà en place, comme la redynamisation du pouvoir acadien et autres, notons ceux de l'égalité entre les hommes et les femmes et celui sur la participation citoyenne, notamment, qui se sont ajoutés et ont nécessité des ressources humaines et financières.



Bruno Godin, directeur général

Notre devise, L'Union fait la force, n'a jamais été aussi bien servie!

En plus des rencontres préparatoires et des suivis, la SANB et ses composantes ont effectué des présentations aux élus et membres des dites commissions et comités, afin que la voix de la communauté acadienne et francophone soit entendue par les différentes instances.

Par ailleurs, je m'en voudrais de ne pas vous informer qu'une vingtaine d'organismes membres du Forum de concertation ont contribué, pour un montant d'environ 10 000 \$, à une campagne médiatique sur les ondes des radios communautaires de la province pour sensibiliser la communauté acadienne à l'importance de se porter candidat et d'aller voter lors des élections du 14 mai. Un bel exemple de partenariat pour l'avancement de notre communauté.

En partenariat avec le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, nous avons préparé un dépliant d'information au sujet de la SANB. Le dépliant,

au nombre de 5000 exemplaires, a été distribué, en partie, au Sommet de la Francophonie de Kinshasa et les autres exemplaires nous permettront d'informer les gens ici, au N.-B. Le ministère a payé les coûts de la rédaction et de l'impression du dépliant.

Du côté administratif et financier, la SANB a terminé l'année 2012-2013 avec un léger déficit. Or, l'ajout de nombreux dossiers et de comités gruge les finances de l'organisme, mais disons-le franchement, ce sont des fonds bien investis. L'automne dernier, en compagnie de Ghislaine Foulem, nous avons travaillé à une demande de financement auprès de Patrimoine Canada pour l'embauche d'une coordination en vue du Grand rassemblement 2014. Comme vous vous en souvenez sans doute, une proposition a été adoptée par le Forum et l'AGA en 2012 pour que nous organisions une convention nationale durant l'année du Congrès mondial acadien 2014.

Je profite de l'occasion pour vous mentionner que j'ai rencontré la haute direction de Patrimoine canadien, dont David Burton, pour discuter de nos priorités pour les deux prochaines années. À la suite de cette rencontre, j'ai

bon espoir que nous recevrons du financement pour une coordination de la Convention nationale de 2014 (demande sur 18 mois jusqu'en octobre 2014).

Comme le souhaitaient les membres du conseil d'administration, nous avons tenu une séance de travail d'une journée pour déterminer les priorités de l'année ainsi que la façon de les aborder lors de l'une de nos rencontres. Pour l'occasion, j'ai retenu les services du consultant Marc Leblanc, de l'Université de Moncton. Un exercice fort intéressant qui nous a permis d'orienter nos priorités et de nous donner une Feuille de route pour l'année. C'est un exercice que nous répéterons chaque année pour aider les membres du conseil d'administration dans leurs différentes tâches et fonctions.

La dernière année en a été une de collaboration et de partenariat au sens strict et large, un cheminement comme je l'apprécie. Je voudrais remercier la présidence et les deux vice-présidences (ou présidences par intérim, selon le cas) pour leur appui et leur travail acharné. Aux employés du siège social et en région, un merci sincère pour votre engagement.

À cela se sont ajoutés les nombreux comités ou commissions mis sur pied sur la scène nationale (circonscriptions électorales) et provinciale, dont la révision de la Loi sur les langues officielles et de la carte électorale provinciale. Dans ces dossiers, la SANB a travaillé en étroite collaboration avec l'Association des Juristes d'expression francophone du Nouveau-Brunswick, l'Observatoire international des droits linguistiques et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Conseil d'administration 2012-2013

- Jean-Marie Nadeau, président
- Jeanne d'Arc Gaudet, vice-présidente de la SANB à la participation citoyenne
- Pauline Bourque, vice-présidente de la SANB au Forum de concertation des organismes acadiens
- Représentants et représentantes des régions :**
 - ▶ Martin LeBlanc Rioux - Acadie-Beauséjour
 - ▶ Noëlla Brédeau, Alnwick-Miramichi
 - ▶ Roger F. Cormier, Nord
 - ▶ Nathalie Landry, Alliance SANB - Péninsule acadienne
 - ▶ Jean Saint-Pierre, Sud-Ouest
- Représentant de la jeunesse :** Xavier Gould
- Représentant de la communauté néo-acadienne :** Kassim Doumbia
- Représentants et représentantes du Forum de concertation des organismes acadiens :**
 - ▶ Anne-Marie Gammon, trésorière
 - ▶ Romain Blanchard
 - ▶ Cyrille Sippley
 - ▶ Joëlle Martin
 - ▶ Thierry Arseneau

Paul Arseneau

vidéo • documentaire • publicité

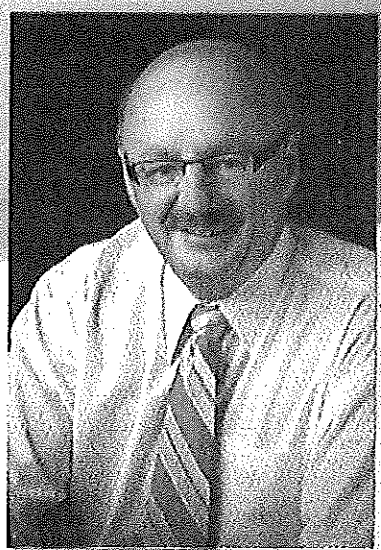


cell : (506) 863-9996
parsene@hotmail.com

Je félicite la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui célèbre cette année son 40^e anniversaire de fondation. Son implication au niveau local et provinciale contribue à la reconnaissance et au développement de la culture acadienne. Félicitations!

Bureau de circonscription (Bathurst)

Yvon Godin, député
216, rue Main, bureau 311
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A8
Téléphone : 506-548-7511
Sans frais : 1-800-992-5699



Personnel de la SANB

- J Bruno Godin, directeur général
- J Denise Rousselle, gestionnaire de l'administration
- J Claire Lanteligne, coordonnatrice à la participation citoyenne / communications
- J Maxime Caron, coordonnateur à la participation citoyenne
- J Ghislaine Foulem, conseillère à la concertation
- J Yvette Bourque, coordonnatrice de l'immigration francophone

Rapport annuel de la vice-présidente de la SANB à la participation citoyenne

Je vous soumet le rapport de mes principales activités depuis mon élection au poste de vice-présidente à la participation citoyenne à l'AGA 2012. Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler au cours de cette année. Ce fut une année d'apprentissage et d'enrichissement personnel, bien que j'aie été absente du pays du 24 janvier au 28 avril 2013 pour des raisons professionnelles. Pendant cette période, j'ai quand même eu la chance d'échanger



Jeanne d'Arc Gaudet, vice-présidente

avec des membres du comité et de contribuer à la réaction, en collaboration avec Martin LeBlanc Rioux, du rapport préliminaire du comité sur la participation citoyenne. Ce rapport a récemment été soumis à tous les membres du comité, qui sont invités à soumettre leurs commentaires afin de l'enrichir. Cela dit, voici en ordre chronologique mes principales activités réalisées pendant la dernière année :

- Participation à toutes les rencontres organisées par la section locale Émilie LeBlanc, dont je suis membre depuis 2012 - toutefois, après le 24 janvier, j'ai suivi les dossiers à distance.
- À l'été 2012, j'ai accepté de faire partie d'un sous-comité pour planifier des activités de sensibilisation afin de mobiliser la population francophone du Nouveau-Brunswick à l'importance de poser un geste citoyen et d'appuyer le document qui propose des modifications à la Loi sur les langues officielles. Le comité ACTION-RÉVISION, composé de Martin LeBlanc-Rioux, de Jeanne Renault et de moi-même, avec l'appui de Claire Lanteigne, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'été pour planifier les actions et interventions auprès de quatre communautés acadiennes de la section.
- Participation et prise de notes à la rencontre de Memramcook en vue de la rédaction de l'un des quatre mémoires.
- Rédaction d'un mémoire reflétant les points de vue des citoyens et des citoyennes de Memramcook. Ce mémoire a été lu et commenté par les autres membres du comité.
- Participation à une conférence de presse sur la même question et participation à des entrevues à Radio-Canada, avec l'Acadie Nouvelle et ainsi de suite.
- Le 15 août 2012, j'ai représenté la SANB à Saint-Jean à la fête nationale et au lever du drapeau. Présentation d'un petit discours au nom de la SANB.
- Participation à la rencontre avec le premier ministre et ses ministres, le 16 août 2012.
- Participation à la cérémonie de Grand-Pré, en août 2012, sur la reconnaissance du village comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Pendant cinq semaines, j'ai remplacé le président, durant sa période de vacances, au cours de l'été. J'ai eu à faire des interventions dans les médias écrits et électro-

niques, notamment sur la question du «Redécoupage de la carte électorale fédérale», à quelques reprises et à appuyer les employés de la SANB.

- Après en avoir fait la proposition à l'AGA 2012, j'ai travaillé à la mise sur pied du comité d'étude sur la participation citoyenne.
- Participation à la rencontre du groupe de travail organisé par la SNA pour discuter des coupes à Radio-Canada en août 2012.
- J'ai accepté de participer à des entrevues médiatiques sur des questions qui touchent aux dossiers de la

SANB durant l'absence du président, à l'été 2012.

- En octobre dernier, en raison du congé de maladie de notre président, j'ai pris la relève et planifié avec Bruno Godin, directeur général, le déroulement de la première rencontre du CA, qui s'est tenue à Dieppe. J'ai aussi accepté de présider cette réunion. Par la suite, j'ai accordé des entrevues à Radio-Canada ainsi qu'à l'Acadie Nouvelle faisant état des principales décisions prises au cours de cette rencontre.
- En novembre 2012, Statistique Canada faisait connaître ses résultats statistiques au sujet des données démographiques au Canada et, conséquemment, j'ai accordé une douzaine d'entrevues dans la presse écrite et électronique dans les deux langues officielles, et ce, à travers le Canada. J'assumais les responsabilités de la SANB en raison de l'hospitalisation du président, Jean-Marie Nadeau. J'ai été invitée par TFO à participer à une émission d'affaires publiques en direct qui portait sur la question du paysage linguistique à Moncton avec d'autres invités de la région d'Ottawa qui discutaient de la situation du paysage linguistique à Ottawa.
- En novembre 2012, j'ai aussi représenté la SANB à la réunion annuelle de Santé en français à Ottawa. Cette rencontre m'a permis de rencontrer des collègues des autres organismes acadiens et francophones et ainsi de faire du réseautage ainsi que de me familiariser avec les dossiers touchant aux questions de santé en français en contexte linguistique minoritaire.
- Au cours de l'automne, des rencontres du comité à la participation citoyenne de la SANB mandaté d'examiner des options en vue d'améliorer la participation citoyenne de ses membres au sein de son organisme se sont tenues avec les membres du comité.
- J'ai eu des discussions avec le président à maintes reprises pendant sa convalescence pour discuter des dossiers internes et aussi explorer des solutions à diverses problématiques qui s'y présentent.
- J'ai eu à faire des suivis en répondant à de nombreux courriels provenant du directeur, Bruno Godin, ainsi que de membres du personnel et ceux du CA de la SANB au cours des périodes de convalescence du

président.

- En janvier 2013, j'ai participé à la planification du CA de janvier et j'ai présidé la réunion d'affaires.
- J'ai aussi collaboré avec les employés de la SANB pour planifier la rencontre du forum citoyen qui se tiendra dans le cadre de l'AGA. Le 6 mai, nous avons eu une conférence téléphonique avec les sections locales, le directeur général de la SANB ainsi que d'autres employés afin d'obtenir des idées des membres concernant l'orientation à donner à ce forum.

En terminant, bien que j'aie été absente de la région pendant trois mois, j'ai continué le travail à distance par voie électronique et téléphonique. Le travail de rédaction du rapport du Comité à la participation citoyenne s'est poursuivi au cours de l'hiver. Le rapport final du comité énoncera une série de recommandations qui pourront faire l'objet de délibérations au sein du CA de la SANB dans le cadre de l'assemblée générale réunissant les membres de la SANB. L'atelier portera sur les grands enjeux découlant du rapport. Dans la prochaine partie, nous présentons la démarche et un court résumé des préoccupations soulevées par les membres du comité.

Le comité a d'abord effectué un travail de débroussaillage afin de définir la portée et l'étendue de son mandat. Les membres du comité ont convenu que la « participation citoyenne » signifiait, dans le contexte de la SANB, à la stimulation d'une politisation accrue des citoyens et des citoyennes autour des enjeux linguistiques. Si la « participation citoyenne » peut souvent faire penser à un type de bénévolat ou d'activités communautaires non politique, la « participation citoyen-

ne » que la SANB devrait stimuler est une participation politique qui vise à inculquer une culture de l'action et de la délibération politique au sein de la population acadienne.

Le comité a ensuite voulu déterminer les défis qui se dressaient souvent comme impasse à la participation politique, dans le contexte de la SANB. Plusieurs défis ont été identifiés, à titre d'exemple : la diminution du nombre de bénévoles, le changement dans le type d'engagement bénévole (plus ponctuel et spécialisé), le vieillissement de la population bénévole et l'inaction de plusieurs sections locales. Le comité a également noté que les défis de la participation citoyenne ne relèvent pas uniquement de la situation du bénévolat ou des sections locales. Par exemple, le corporatisme grandissant des organismes acadiens a été identifié comme un important défi qui contribue à la dépolitisation de la population acadienne. Le corporatisme réfère ici à la tendance des organismes acadiens de travailler en silo, de représenter l'intérêt limité de leurs membres et d'être contraints par leur collaboration avec l'État dans la mise en œuvre de politiques et de programmes publics; il en ressort que les organismes acadiens peinent à représenter l'intérêt général de la population acadienne, mais plutôt l'agrégat d'intérêts particuliers.

Ainsi, le comité a conclu que les défis de la participation citoyenne ne se situent pas seulement dans l'aile citoyenne de la SANB (le Forum citoyen et les sections locales), mais également dans l'ensemble de l'organisation politique et sociale de la société civile acadienne. Donc, le comité s'est permis d'étudier une large gamme de réformes possibles, des plus modestes aux plus imposantes.

À titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick, je désire féliciter la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour ses efforts continus envers la communauté acadienne et francophone de la province.

J'aimerais reconnaître le leadership exercé par M. Jean-Marie Nadeau au cours de ses mandats à la présidence de la SANB et le remercier pour son dévouement sans frontières envers le Nouveau-Brunswick et l'Acadie.

Je tiens à réitérer l'engagement de notre gouvernement à continuer de travailler en collaboration avec la SANB à l'avenir afin d'assurer l'essor de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre,

l'honorable
David Alward



New Brunswick
Nouveau Brunswick

Suiv des régions

Conscientisation et construction identitaire

Dans le cadre du projet « Je construis mon identité », trois capsules vidéo de cinq minutes ont été réalisées sur les thèmes La participation citoyenne, Le mouvement coopératif acadien et La gouvernance. La première a été tournée au siège social de la Société des Jeux de l'Acadie, à Petit-Rocher, avec des étudiants et étudiantes de l'école secondaire Népissiguit, la deuxième à la Maison des jeunes de Caraquet avec des étudiants et les étudiantes de l'école Louis-Mailloux et la troisième au Centre scolaire communautaire Sainte-Anne de Fredericton avec des élèves de l'endroit. Le lancement a été fait lors de la Semaine provinciale de la fierté française, en mars. Ces vidéos ont comme objectifs d'aider à la construction identitaire des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et à leur conscientisation à ce qui forge l'identité acadienne et francophone au

N.-B. Ces vidéos ont été réalisées avec la participation financière du ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B. et du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone.

Le jeu de cartes sur l'Acadie a été réalisé et il est présentement en vente dans les librairies francophones de la province. On peut aussi se le procurer au bureau provincial de la SANB. C'est un jeu de société sur l'Acadie, fait entièrement de matières recyclées par une compagnie québécoise, KebekAmuse. C'est un jeu-questionnaire stratégique comprenant une série de 52 cartes pour en apprendre plus sur l'Acadie. Ce jeu portatif s'insère facilement dans une poche, un sac à main ou dans un sac à dos. Il est donc idéal pour les voyages, le camping, les déplacements en auto, l'avion, les pauses-café ou encore les soirées entre amis ou en famille. C'est également un excellent outil pédagogique pour les enseignants et les enseignantes et il se donne bien en cadeau.

Contribution aux camps mathématiques

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) a fait une contribution de 3000 \$ pour les camps mathématiques de l'Acadie. Ces camps s'adressent aux élèves francophones de 12e année des 22 écoles secondaires francophones du N.-B. qui se démarquent au Concours de mathématiques Poincaré. Ils permettent aux mathématiciens en herbe de faire des mathématiques dans un climat propice à l'apprentissage, et ce, avec des mathématiciens chevronnés. En plus d'aider à créer et à maintenir une culture mathématique en Acadie, ces camps ont été créés spécialement pour les jeunes Acadiens doués en mathématiques. Ils représentent l'une des rares activités conçues spécialement pour les meilleurs dans ce domaine.

La campagne « J'achète en français », qui vise à conscientiser les parents et les jeunes à faire l'achat de cadeaux (jeux, livres, disques compacts, jouets, etc.) en français, a été réalisée avant la période des Fêtes. Nous avons aussi fait la campagne « Je demande le service dans ma langue » afin d'inciter la communauté acadienne et francophone à demander ses services et ses biens dans sa langue. Ces campagnes ont été faites par l'entremise des médias suivants : l'Acadie Nouvelle, CapAcadie, l'Alliance des radios communautaires du N.-B., les hebdo, les mensuels des trois centres scolaires communautaires ainsi que sur nos sites Internet, Facebook et Twitter.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec le concours d'épellation des districts scolaires francophones.

Un nouveau partenariat a été créé avec les camps mathématiques de l'Acadie en français, organisés par le professeur Donald Violette. Ces camps mathématiques s'adressent aux élèves de 22 écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui sont doués en mathématiques et les incitent à entreprendre des études universitaires en mathématiques.

Nous avons à nouveau fourni des cahiers d'activités et des crayons à colorier aux maternelles de toutes les écoles des districts scolaires francophones, tandis que des signets et des autocollants ont été distribués aux enfants de 1re année.

Des chartes de croissance ont été livrées dans toutes les garderies francophones du District scolaire francophone Sud

Claire Lanteigne

Coordonnatrice à la participation citoyenne.

Rapport de la section Émilie-LeBlanc

1. Révision de la Loi sur les langues officielles

Mise en œuvre par un comité composé de Martin LeBlanc Rioux, Jeanne Renault, Jeanne d'Arc Gaudet et Claire Lanteigne.

Le comité a organisé quatre consultations régionales : à Memramcook, Dieppe, Shediac et Cap-Pelé. Chaque consultation était organisée autour d'un thème particulier et animé en conséquence; le fruit des consultations était ensuite résumé dans des mémoires envoyés au gouvernement. L'initiative a été accompagnée d'une campagne de promotion d'un mémoire type que tous les citoyens pouvaient signer et envoyer au gouvernement. Une campagne de publicité a également eu lieu afin d'en faire la promotion. Il faut dire que tout cela a eu un bel impact. Le nombre de rapports reçus par le gouvernement est passé d'une majorité anglophone à une majorité francophone. L'attention médiatique était aussi au rendez-vous, de sorte que la sensibilisation a eu un bel impact provincial.

2. Circonscriptions fédérales

Mise en œuvre par un comité composé de Xavier Lord-Giroux, Martin LeBlanc Rioux et Pauline Bourque.

Un mémoire exhaustif et rigoureux a été rédigé puis déposé à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le N.-B. Le but du mémoire était d'opposer la création d'une circonscription Moncton-Riverview (moins de 20 % francophone) et de proposer comme solution la création d'une circonscription Moncton-Dieppe (près de 45 % francophone). Le mémoire a été présenté et défendu par le comité devant la commission lors des audiences publiques de Moncton. Dans son rapport final, la commission s'est fortement appuyée sur les

arguments de notre mémoire et de notre présentation afin de justifier la modification de la circonscription Moncton-Riverview pour y inclure une partie de Dieppe (environ 30 % francophone). Comme nos démarches portant sur la révision de la Loi sur les langues officielles, cette initiative citoyenne aura eu un impact direct sur un sujet de la plus haute importance politique.

3. Langue de service, Alcool NB

La section Émilie-LeBlanc fut approchée en août 2012 par un citoyen qui exigeait un service en français au magasin Alcool NB de Moncton, coin Main et Vaughan-Harvey. Après avoir vécu une expérience «linguistiquement dégradante» dans ce magasin, Jean-Guy Duguay avait suivi le processus de plainte-enquête auprès du Commissariat aux langues officielles. Pour un appui additionnel, il s'est tourné vers notre section. Nous avons publié un communiqué de presse pour l'appuyer. Ce communiqué a créé une petite vague médiatique qui aura amené Alcool NB à prendre le sujet au sérieux et à agir auprès de ses employés, comme cela a été rapporté dans les médias. Il faut surtout retenir que la section Émilie-LeBlanc peut donner une voix à des citoyens qui cherchent de l'appui lorsque leurs droits linguistiques ne sont pas respectés.

4. Circonscriptions provinciales

Au moment d'écrire ces lignes, l'enjeu est encore chaud et possiblement loin d'être résolu. Selon le rapport final de la Commission de redécoupage de la carte électorale provinciale, Memramcook perdrait sa communauté d'intérêts et se verrait passer d'une représentation politique francophone de 70 % (Memramcook-Dieppe-lakeville) à 29,4 % (Memramcook-Sackville). Bien que la section n'ait pas encore fait d'action concrète, nous avons décidé de garder contact avec le Comité d'action de Memramcook, de l'assister comme nous le pourrions et de signifier publiquement notre appui. Rémi Frenette s'est déplacé à Miramichi en avril et à Fredericton en mai pour une réunion et une conférence de presse. Dans les prochaines semaines, nous saurons si la commission tient ou non le cap. Si la cause aboutit devant les tribunaux, la section Émilie-LeBlanc devra réviser ses moyens d'appui à la municipalité.

5. Capsules linguistiques

Un projet proposé par Martin LeBlanc Rioux. Ces capsules auditives auraient comme objectif de cibler des anglicismes et régionalismes propres à notre région tout en proposant des choix du français standard. Un comité a été mis sur pied à cet effet. Nous avons recueilli une banque de mots et des ressources pour la recherche. Nous avons approché la radio communautaire CSE, qui s'est montrée très intéressée à diffuser nos clips. Le projet n'est pas rendu aux enregistrements, mais nous avons récemment convenu de poursuivre l'initiative. Il s'agit d'un projet qui établit des partenariats avec la communauté. Nous travaillons avec des citoyens, des experts et des radios communautaires. C'est une culture de décloisonnement et de concertation dont on a toutes les raisons d'adopter et d'améliorer.

Conclusion

Ce fut une année productive à plusieurs égards, surtout au printemps et durant l'été. Nous avons été moins actifs durant l'automne et l'hiver, une inaction pleinement assumée par le président, Rémi Frenette, qui n'a pas convoqué les réunions mensuelles. L'impact de nos démarches s'est néanmoins manifesté aux niveaux régional et provincial. Nous



Martin LeBlanc Rioux, représentant régional du Sud-Est de la Société de l'Acadie du N.-B., présente le chèque à Donald Violette, professeur titulaire au Département de mathématiques et de statistique à l'Université de Moncton et fondateur des camps mathématiques de l'Acadie. (Photo : C. Lanteigne)

Jeu de cartes sur l'Acadie

Procurez-vous ce jeu unique sur l'Acadie.

En vente dans les librairies francophones de la province et au bureau provincial de la SANB.

www.sanb.ca



avons su changer le cours de l'évolution de dossiers importants. Le travail acharné de Martin LeBlanc Rioux dans les dossiers de la révision de la Loi sur les langues officielles et sur les circonscriptions fédérales mérite une mention particulière. Si l'entraîn n'a pas été constant tout au long de l'année, il était au rendez-vous chaque fois que nous faisons face à des enjeux importants. En 2012-2013, la section a posé des bases importantes qui devraient mener à une année 2013-2014 encore plus dynamique. Plusieurs membres de notre conseil d'administration nous ont quittés au fil des mois. Des postes sont à pourvoir, des conseillers sont à recruter. Nous devons miser sur le maintien des réunions mensuelles, sur les partenariats entre la section, les citoyens et la communauté ainsi que sur la pluralité de nos membres actifs (entre les régions, entre jeunes et moins jeunes, entre les identités ethniques, entre hommes et femmes, entre les points de vue et les champs d'expertise).

Par Rémi Frenette, président
Assisté de Martin LeBlanc Rioux, représentant régional

**Rapport de la section
Sieur-Samuel-de-Champlain**

La section Sieur-Samuel-de-Champlain s'est dotée d'un plan stratégique 2012-2014 afin de prioriser ses activités pour répondre aux besoins de la communauté francophone de Saint-Jean. Ce plan donne suite à l'étude de l'impact économique de la présence des francophones dans la région de Saint-Jean (en 2010). On poursuit la sensibilisation de la population, des commerçants et des dirigeants anglophones de Saint-Jean à l'importance d'offrir des services en français. L'étude démontre que les retombées économiques de la présence des francophones sont de plus de 165 millions de dollars par année.

Notre section joue un rôle important pour l'avenir de la francophonie dans cette région de la province. Les membres du conseil ont été très actifs à créer et organiser plusieurs activités et réunions afin de promouvoir l'utilisation du français, la construction identitaire et la sensibilisation de la communauté à l'importance du français et des francophones de la région.

Nous avons attiré au-delà de 50 personnes à notre réunion annuelle de 2012.

La Fête nationale de l'Acadie est un événement annuel important à Saint-Jean pour bâtir notre communauté francophone et célébrer notre identité. La section Sieur-Samuel-de-Champlain a coordonné l'organisation de cette journée en partenariat avec plusieurs membres de la communauté. L'événement a été un succès total avec la participation de plus de 100 personnes. Des activités étaient organisées au Musée du N.-B., au Faubourg, à la salle paroissiale et au Centre Samuel-de-Champlain. Le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, Trevor Holder, et le maire de Saint-Jean, Mel Norton, ainsi que d'autres personnalités étaient là pour fêter l'Acadie et le français, sinon pour découvrir la fierté acadienne et francophone.

La présidente de la section a invité une cinquantaine de personnes chez elle pour un buffet le 1er janvier. Des francophones, immigrants et Acadiens ont pu socialiser et se sont échangé leurs coordonnées. La soirée a été une réussite et d'autres personnes prévoient refaire cette expérience.

Nous avons participé à différentes présentations et activités au cours de l'année, organisées par l'ARCF, dont les Retrouvailles, la Journée Franco Fans, le Petit déjeuner des organismes et le Singe-à-

Conseil d'administration Sieur-Samuel-de-Champlain 2012-2013



À l'avant, dans l'ordre habituel : Lucille Poirier, vice-présidente; Rahma Kouraich, présidente et Chamia Abbad. À l'arrière : Théo Gagnon, Marie-L. Camihort, Pierre-Andre Fruytier, Guy Léger et Jean Saint-Pierre, secrétaire-trésorier et représentant régional.

Noix. Nous avons profité de la plupart de ces activités pour avoir un kiosque d'information sur la SANB et nous avons recruté plusieurs nouveaux membres.

Les membres de la section travaillent en partenariat avec l'Association régionale de la communauté francophone (ARCF), le Centre multiculturel des nouveaux arrivants de Saint-Jean, la Paroisse Saint-François-de-Sales, la ville du grand Saint-Jean, le District scolaire francophone Sud, la Chambre de commerce de Saint-Jean et bien d'autres organismes.

Avec ces différents partenariats, plusieurs activités ont été organisées, entre autres, une soirée pour les nouveaux élèves-immigrants et ayants droit au district 1 et environ 70 familles y ont participé.

Treize familles immigrantes ont été jumelées avec des familles francophones/acadiennes de Saint-Jean pour le souper de Noël.

Le conteur africain KPG a été invité pour le Mois des Noirs. Des ateliers éducatifs ont été donnés en français aux écoles de la région, francophones et immersion et environ 600 élèves ont pu en profiter. En soirée, un spectacle public a été offert gratuitement à la communauté francophone.

Le Village Historique Acadien de Caraquet a été invité à Saint-Jean les 20 et 21 mars. Des ateliers éducatifs ont été donnés aux élèves des écoles et garderies et environ 500 enfants ont pu y participer. Un atelier tout public a été offert gratuitement à la communauté francophone. Le 21 mars, pour la Journée internationale de la francophonie, la SANB a fait une conférence Pover Point sous le titre « Mon Acadie à moi », l'historien a présenté l'Acadie d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Une cinquantaine de personnes ont participé à la présentation.

Dans le cadre de la Semaine provinciale de la fierté française, la section a distribué gratuitement 50 livres et DC de Monsieur Crapeau avant son spectacle au théâtre du Centre Samuel-de-Champlain.

Depuis le début de son mandat, la section connaît beaucoup de succès et d'appui auprès de la communauté francophone qu'elle représente : Acadiens, nouveaux arrivants francophones et ayants droit.

Saint-Jean fait partie d'une région unilingue où les francophones sont une minorité et un plus grand choix de services et d'infrastructures francophones s'impose si nous voulons réussir à inverser la situation actuelle où des nouveaux arrivants francophones et des étudiants francophones choisissent de

faire leurs études universitaires ailleurs qu'au N.-B. ou de s'installer ailleurs que dans la région du Grand Saint-Jean. Nous devons aller encore plus loin si nous voulons éviter que l'investissement du gouvernement et de la communauté dans les programmes francophones ne soit gaspillé et sans résultats.

**Rapport de la section
La Petite-Rochelle**

En 2012-2013, notre section s'est mise à respirer. Nous avons mené à bien d'importants dossiers au cours des années précédentes, ce qui a nécessité maintes interventions dans bon nombre de dossiers. Nos membres méritaient du repos. Nous avons donc pris du recul, mais pour mieux repartir. Certains objectifs nécessitant de longs et patients travaux, il s'ensuit qu'on avance à vitesse variable. Côté crédit, notre section a accueilli l'assemblée générale annuelle de la SANB, en juin 2012. Aussi, la SANB a souligné la contribution exceptionnelle de feu Florian Lévesque, membre du conseil d'administration de notre section, récipiendaire du prix Albert-M.-Sormany.

L'affichage

Rappelons notre victoire dans le domaine de l'aménagement linguistique dans la municipalité d'Attholville, principal centre de services du Restigouche, laquelle a promulgué un arrêté municipal régissant l'affichage commercial. Depuis lors,

nous avons continué notre travail de sensibilisation, cette fois-ci auprès d'autres municipalités, de nombre d'organismes et d'individus de la société civile, préparant le terrain pour les actions à venir. Notamment, nous nous sommes entretenus avec le maire de la ville de Campbellton, ses conseillers proches et des représentants du domaine des affaires. On attend le dépôt de la nouvelle Loi sur les langues officielles et celle des municipalités pour y donner suite. Franciser l'affichage, il en va de la pérennité acadienne. Cela étant, un long travail de terrain s'impose.

**Monument commémoratif
du grand dérangement**

L'érection d'un Monument commémoratif du



Grand Dérangement, un projet commandité par notre section, est chose faite. Grâce à un comité présidé par Georges Bourdages, et de concert avec la Ville de Campbellton, le monument trône fièrement sur un site en bordure de la rivière Restigouche, à proximité du centre-ville. S'y trouve également un parc dédié à la mémoire de la Petite-Rochelle, habitation française originelle au Restigouche. L'inauguration officielle du monument a eu lieu le 15 août 2012, en la présence de nombreux invités. Le Restigouche fait enfin partie d'un prestigieux réseau international voué à remémorer l'histoire de l'Acadie.

Affaires internes

Le conseil d'administration de notre section s'est réuni à quelques reprises pour traiter de divers dossiers. Grâce à la volonté de chacun et à la bonne entente qui marque les rapports entre les membres, nous avons pu sinon faire avancer nos projets les plus importants au moins les garder en vie. Notre conseil d'administration a compté au cours de l'année six membres actifs. Cependant, nous faisons des efforts pour recruter une relève, en moyen de répondre à tout appel. C'est une tâche essentielle, mais qui n'est pas de tout repos. Nos membres actifs, ce sont tous des gens qui ont à cœur de faire régner « l'égalité réelle ». Je les remercie de leur dévouement.

Patrick Clarke

Bailleurs de fonds 2012-2013

- ▶ Ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- ▶ Ministère du Patrimoine canadien Entente Canada / communauté
- ▶ Ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick
- ▶ Division de la croissance démographique
- ▶ Citoyenneté et Immigration Canada
- ▶ Ministère du Développement économique

Merci!

Retour sur l'année en photos

Assemblée générale annuelle 2012 (photos : Claire Lanteigne)



Écho Actions Communications

www.echoactions.ca

506-874-6298

Services en communications

Conseils, stratégies, outils

Promotions et marketing

- ✓ Organismes à but non lucratif
- ✓ Initiatives communautaires
- ✓ Petites et moyennes entreprises



Tournage de capsules vidéo



Les élèves de la polyvalente Louis-Mailloux

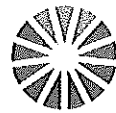


Les élèves de l'école Sainte-Anne

Forum de concertation des organismes acadiens



Les élèves de l'école secondaire Nepisiguit avec les personnes ressources et l'équipe de production



La francophonie @ cœur

La francophonie, une richesse à développer ensemble !

Être francophone au XXI^e siècle, c'est posséder plus qu'une identité, c'est exploiter une force.

À l'occasion de votre assemblée générale annuelle dont le thème cette année est *L'Acadie face à une démographie changeante*, le gouvernement du Québec réitère sa volonté à renforcer ses liens et à consolider le fait français avec les Acadiens et les francophones néo-brunswickois.

Dans leur aspiration à vivre en français, les Acadiens trouveront toujours en nous un allié naturel, puisque nous avons *La Francophonie @ cœur*.

Bonne assemblée !

Pour en savoir plus sur la SAIC et vous renseigner sur nos programmes, visitez le site Web : <http://www.saic.gouv.qc.ca>

Bureau du Québec
dans les Provinces
atlantiques

777, rue Main, bureau 510
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1E9
506 857-9851
800024338@7000.gouv.qc.ca
www.saic.gouv.qc.ca

Québec

Rapport du Forum de concertation des organismes acadiens

Le Forum de concertation des organismes acadiens a tenu deux rencontres au cours de la dernière année, soit en juin et en novembre 2012. Un nouveau membre a intégré nos rangs. Il s'agit de la Fédération étudiante du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

L'éducation a été maintenue comme grande priorité du forum parmi ses enjeux majeurs. Un nouvel enjeu, celui de l'égalité entre les femmes et les hommes, s'est ajouté aux autres, soit la gouvernance, le mieux-être et la santé en français ainsi que la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne. Le dossier de la révision de la Loi sur les langues officielles a aussi fait l'objet de discussions et d'actions concrètes de la part des membres du forum au cours de la dernière année.



Pauline Bourque, vice-présidente

Révision de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick - La consultation sur la révision de la Loi sur les langues officielles nous a tenus en alerte durant la période estivale. D'une part, le nombre considérable de commentaires négatifs faits par des opposants à sa révision a motivé nos membres et nos communautés à exprimer leur appui à ce projet si nous voulions obtenir des changements tangibles. Le gouvernement a accédé à notre demande de prolonger de 30 jours la période de consultation.

Afin d'aider les organismes et individus à bien répondre aux questions de la consultation en ligne, un résumé des demandes de la communauté a été produit et un prototype des réponses potentielles aux questions de même qu'un mémoire citoyen ont été développés. Nous avons concerté nos actions en collaboration avec la section Famille-LeBlanc, afin d'informer les organismes et les membres de la communauté et les inciter à participer à la consultation. Le défi de faire le contrepoint aux opposants à la révision de la loi a été relevé puisque au-delà de 500 personnes ou organismes ont participé à la consultation. Plusieurs membres du forum ont aussi rencontré le comité législatif de la révision de la loi et ont présenté un mémoire.

L'éducation - Le thème de l'éducation étant très vaste, les membres du secteur éducation ont retenu quatre priorités : la petite enfance, l'alphabétisation, l'endettement étudiant versus l'accès aux études postsecondaires et la révision de la Loi scolaire.

Petite enfance : La SANB et le secteur éducation se sont prononcés, par voie de communiqué, en faveur du plan triennal de la petite enfance dévoilé en juin 2012 par le ministre de l'Éducation et de la Petite enfance, Jody Carr. La création de deux réseaux provinciaux, francophone et anglophone, et la nomination d'une direction de la petite enfance dans chaque district scolaire sont autant de signes positifs pour bâtir une infrastructure respectueuse des particularités linguistiques et culturelles de nos communautés.

En général, nous sommes satisfaits des progrès accomplis dans ce secteur et suivons de près l'évolution de la mise en place des mesures annoncées par le ministre lors du dévoilement du plan triennal. Depuis janvier, une personne assume la direction de la petite enfance dans chaque district scolaire. La préoccupation demeure la clause Grand-père relative aux garderies bilingues. Il faut un mécanisme pour éliminer cette clause. Lors de la rencontre de la SANB avec le premier ministre, en août dernier, la recommandation d'accorder toute nouvelle place en garderies sur une base linguistique a été présentée comme moyen pour éliminer graduellement les garderies bilingues.

Alphabétisation - Le Nouveau-Brunswick est la seule province où la communauté ne gère pas les programmes d'alphabétisation; 66 % de la population adulte francophone possède des niveaux de littératie en dessous du niveau trois.

En 2006, le gouvernement finançait à 48 % les projets familiaux. Depuis 2008, ce financement a été transféré au volet travail et cela au détriment de celui familial. Les services en alphabétisation se maintiennent grâce à des projets pilotes. La Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) est d'avis qu'un travail cohérent doit s'effectuer dans les volets travail, familial et communautaire. La FANB a réalisé un rapport sur le développement des compétences de la main-d'œuvre. Les recommandations consistent à changer la façon de travailler avec les adultes. Lorsqu'un prestataire de services reçoit du financement pour fournir des services en alphabétisation, c'est plus simple et moins dispendieux d'utiliser le curriculum destiné aux jeunes et de l'appliquer aux adultes. Cette façon de

fonctionner ne répond pas au besoin des adultes.

Plusieurs organismes et groupes de travail ont identifié l'alphabétisation familiale comme solution de premier plan relatif au développement de la petite enfance.

L'endettement étudiant vs l'accès aux études postsecondaires : Un trop grand nombre de personnes sont surendettées à la fin de leurs études postsecondaires. L'endettement est aussi une des principales causes de l'abandon d'études universitaires. La Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton (FÉECUM) a préparé un document de réflexions portant sur les enjeux et les possibilités de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick accompagné de recommandations destinées au gouvernement provincial.

La FÉECUM a présenté le document au gouvernement et ses recommandations ont été appuyées par le Forum de concertation des organismes acadiens.

Révision de la Loi scolaire : Rappelons que sous recommandation du secteur éducation, le Forum de concertation des organismes acadiens a adopté une résolution qui a été soumise et adoptée à l'AGA de la SANB en juin 2011 concernant une démarche juridique relative à la gouvernance et au financement de l'éducation en français dans le système public. De concert avec le secteur, la SANB a mis cette recommandation en veilleuse, dans l'attente des résultats de la démarche entreprise par la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) auprès du ministre de l'Éducation et de la Petite enfance pour réviser la Loi scolaire afin de la rendre conforme aux obligations qui lui sont dévolues à l'article 23 de la Charte. Un comité de travail composé de membres de la communauté et du gouvernement a été créé pour étudier cette question.

Selon les informations reçues, les discussions porteraient actuellement sur la révision du processus afin de définir les mesures devant mener aux amendements à la loi.

Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACÉF) - Le GACÉF a tenu trois réunions au cours de la dernière année.

La petite enfance, qui est la priorité du GACÉF, la politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC) de même que le rapport de Pierre Marcel Desjardins sur le financement de l'école francophone ont été les principaux sujets de discussion.

La phase de rédaction des stratégies sectorielles pour chacun des cinq axes d'intervention qui, ensemble, forment la stratégie globale de la PALC est terminée. Il est prévu de réunir en juin les personnes qui ont participé au sein des comités de travail pour la définition du contenu des cinq axes de la PALC, pour leur présenter l'ensemble de la politique. Le GACÉF, qui agit à titre de comité d'orientation de la PALC, devrait valider son contenu final au début de l'automne.

Quant au rapport sur le financement de l'école francophone, il est prévu que son dévoilement public s'effectuera avant la fin juin.

L'égalité entre les femmes et les hommes - Le Comité de la SANB sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été créé à la suite de l'adoption de la proposition suivante par l'assemblée générale de juin 2012 : *Que le Forum de concertation des organismes acadiens demande à la SANB d'adopter comme priorité pour l'année 2012-2013 l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de tous les secteurs et qu'un comité soit formé. Ce dossier figure également comme enjeu majeur du forum des organismes depuis novembre dernier.*

Le comité de la SANB se préoccupe de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et celui-ci vise la prise en charge de cet enjeu par la communauté. Il a pour mandat de trouver des pistes de solutions et proposer des actions concrètes pour assurer des progrès envers l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Le comité s'est rencontré à deux reprises en 2012-2013 et s'est donné comme tâche principale de faire des recommandations à la SANB qui lui permettrait de devenir un leader de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Gouvernance : La gouvernance locale concerne tout le monde. Le gouvernement provincial a mis sur pied 12 com-

missions de services régionaux, devant être gouvernées par des conseils d'administration dont font partie les maires et les représentants des districts de services locaux de chaque région. Ces commissions sont en place depuis janvier 2013. Leur rôle consiste à assurer ou à améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités. L'Association francophone des municipalités (AFMNB) a décidé de participer aux tables des commissions des districts régionaux afin de s'assurer de prendre part aux discussions. Les commissions ont des défis financiers et langagiers. Il n'y a pas de mécanisme pour l'élection des représentants des DSL. Les représentants des DSL ont été nommés et non élus au suffrage universel.

Comité sur la gouvernance et processus électoral : Ce comité a comme mandat de se pencher sur les différents types de gouvernances qui existent en Acadie du Nouveau-Brunswick et aussi d'étudier et d'analyser le processus électoral dans les domaines de la santé, de l'éducation, des municipalités et de la représentativité des femmes.

Les membres du comité ont établi comme priorité le volet gouvernance (avec le processus électoral comme toile de fond). Ils comptent se pencher sur la gouvernance civile ainsi que celles dans les domaines de l'éducation, de la santé et du municipal.

Comité sur la redynamisation du pouvoir acadien : Un des mandats de ce comité est de considérer la tenue d'un grand rassemblement acadien et d'inciter les organismes à tenir leur assemblée générale annuelle autour de cette activité. Plusieurs membres du forum ont fait part de leur intérêt envers cette formule. La tenue de cet événement est prévue pour octobre 2014.

L'autre mandat du comité est de se pencher sur la possibilité d'implanter des maisons de l'Acadie dans différentes régions. Celles de Caraquet et de Moncton et de Petit-Rocher ont été retenues comme endroits pour l'établissement de telles maisons. Un comité de travail a étudié ce dossier dans la région de Moncton et a développé un projet portant sur la mise en place d'une maison d'Acadie/centre culturel. La cathédrale de Moncton a été identifiée comme lieu potentiel. Le comité a obtenu du financement de la province et de la Ville de Moncton pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

Mise en œuvre de la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne - Le Forum de concertation est le premier responsable de l'évolution de la stratégie globale et, à ce titre, agit comme caisse de résonance. Un rapport des avancées dans cette stratégie est présenté à chacune de ses réunions. La stratégie globale, établie sur 10 ans, en est à sa troisième année de mise en œuvre.

Le bilan pour l'année 2012-2013, fait état d'une cinquantaine d'actions réalisées. Pour l'Association acadienne des artistes professionnels (AAAPNB), porteuse de la mise en œuvre de la stratégie, deux initiatives majeures pour l'avancée des travaux de la stratégie ont été réalisées au cours de la dernière année : la mise en place d'un mécanisme de concertation sur le développement des ressources humaines en culture au N.-B. et la conceptualisation du Forum sur le statut professionnel de l'artiste. Cet événement doit préparer et outiller le milieu des arts et de la culture à la mise sur pied d'un comité du premier ministre sur le statut professionnel de l'artiste. L'AAAPNB est aussi engagée dans l'organisation du premier Grand Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts et la culture prévu pour 2014.

Dans le cadre de la révision de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick, les partenaires de l'aménagement culturel du territoire (ACT) ont fait valoir l'importance d'intégrer ce concept dans la nouvelle politique qui est en voie d'élaboration. Le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPS) a adopté une Charte de développement culturel du Nouveau-Brunswick où l'ACT devient officiellement son mode opératoire. Une politique de financement des sociétés culturelles a aussi été adoptée par l'organisme dans laquelle l'approche de l'ACT y est reconnue et valorisée.

Le mieux-être et la santé en français - La conférence provinciale sur le mieux-être, qui a eu lieu les 7 et 8 novembre 2012, a donné de la visibilité aux francophones, même si elle était bilingue. Plus de 300 personnes ont participé à cette conférence. Au-delà de 20 kiosques provenaient d'organismes francophones. Des présentations ont été réalisées par une dizaine d'organismes francophones, dont quatre membres du forum. La Société Santé et Mieux-être en Français du Nouveau-Brunswick (SSMEFN) et le MACS-NB étaient partenaires de cet événement.

D'autre part, le sixième Rendez-vous de la santé en français s'est déroulé à Ottawa en novembre. Plus de 600 personnes provenant de toutes les régions du pays y participaient et plus de 60 kiosques y étaient exposés. Les trois réseaux-actions chapeautés par la SSMEFN étaient présents à titre de membres au niveau national. Le N.-B. est identifié comme un modèle de réussite dans le déploiement de l'approche vers l'unité pour

la santé et est reconnu parmi les champions du mieux-être au Canada.

Avec les partenaires, un rendez-vous préalable qui a porté sur la santé en milieu scolaire francophone a été organisé. La participation du MACS-NB au national a permis de financer 10 projets santé en français portés par les partenaires.

L'enjeu de la santé et le mieux-être devient une solution de rechange à la maladie et aux machines partout au Canada. Le mouvement en santé en français est en plein essor et les avancées sont nombreuses, et ce, à plusieurs niveaux. Les francophones sont reconnus pour leurs initiatives en mieux-être et les anglophones veulent suivre les traces du MACS-NB.

D'autre part, les membres du secteur mieux-être communautaire font face à de nombreux défis, notamment ceux du financement pour assurer le maintien et la qualité de leurs services, répondre aux nouvelles demandes, voire assurer leur survie. Il y a de plus en plus d'inquiétudes quant à la préservation des acquis du volet santé dans le renouvellement de la feuille de route. Pour les centres scolaires communautaires, les défis d'adapter leur programmation aux besoins actuels et futurs des communautés qui sont de plus en plus diversifiés, dû aux changements démographiques, sont de taille. Pour l'AFANB l'offre de service en français dans les foyers de soins est un enjeu de premier plan.

Plan de rattrapage : Après plus de deux ans de retard, le gouvernement provincial a rendu public, en novembre dernier, son plan de rattrapage en santé pour les francophones. Ce plan découle d'une entente paraphée avec l'égalité santé en français en 2010 en échange du retrait de sa poursuite intentée contre le gouvernement.

Le plan d'action énonce les nouveaux services et services améliorés que le gouvernement compte installer au cours des cinq prochaines années, mais les membres du forum ont dénoncé, par voie de communiqué, le fait que la Péninsule acadienne soit la seule région acadienne qui ne fait pas partie de ce plan. Ils ont toutefois souligné que le gouvernement y reconnaît enfin qu'il existe des inégalités entre le Réseau de santé Horizon et le Réseau de santé Vitalité et qu'il veut corriger la situation afin que les deux communautés linguistiques de la province bénéficient de soins de santé équivalents.

Plan de développement global (PDG) - Le PDG a fait l'objet d'une évaluation mi-parcours durant l'hiver. Les membres des différents secteurs ont été invités à identifier les actions qu'ils avaient entreprises pendant les trois dernières années. Jusqu'à présent, plus de 500 initiatives, projets ou activités ont été menés par les porteurs de dossiers, en lien direct avec une cinquantaine des moyens d'action identifiés dans le PDG. Nous avons constaté que des progrès et résultats importants avaient été atteints, notamment dans l'axe éducation, dans celui du mieux-être et santé en français et dans celui du développement artistique et culturel, incluant la mise en œuvre de la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne.

Table d'échange et de concertation communautaire et gouvernementale du Nouveau-Brunswick (TÉCCGNB) - Les membres de la TÉCCGNB ont tenu deux rencontres, soit en mai et en novembre 2012. Les axes du Plan de développement global (PDG) portant sur l'économie et l'éducation ont fait l'objet de présentations.

L'évaluation mi-parcours du Plan directeur de la TÉCCGNB a fait ressortir le constat suivant : Patrimoine canadien (PC), qui a mis en place cette table et qui coordonne ses activités n'a pas toujours réussi à obtenir la participation des cadres supérieurs des institutions fédérales (IF) autour de celle-ci, et ce, pour plusieurs raisons. C'est, entre autres, pourquoi PC a commencé à réfléchir à des façons d'entretenir des liens plus efficaces entre les IF et la communauté.

D'autre part, la table thématique sur l'alphabétisation, qui émane du plan directeur de la TÉCCGNB, a mis fin à ses activités en mars dernier, étant donné qu'aucune IF n'a manifesté l'intérêt à en assurer la coordination. Depuis sa mise en place en 2010, c'est le RDÉE qui assumait cette tâche.

Chronique hebdomadaire - Depuis le début avril 2012, les membres du forum ont l'occasion de faire connaître leurs dossiers et leurs initiatives ou encore d'émettre des commentaires en lien avec l'actualité dans une chronique hebdomadaire intitulée l'Acadie en action et publiée dans l'Acadie Nouvelle chaque mardi. Cet espace, qui nous est offert gratuitement, permet de faire connaître le dynamisme et la diversité des actions qui animent les membres du Forum de concertation des organismes acadiens.

Pauline Bourque, vice-présidente
Ghislaine Foulon, conseillère à la concertation

Message du président du Fonds de l'avenir de la SANB inc.

Deux ans passés, nous vous annonçons que le Fonds de l'avenir de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) avait atteint l'objectif de un million.

Grâce à l'amélioration des marchés financiers, il nous serait possible cette année de verser un montant à la SANB.

Étant donné que les budgets de la SANB ont été faits sans contribution provenant du Fonds de l'avenir et qu'ils n'ont pas un besoin d'argent dans l'immédiat, le conseil d'administration du Fonds de l'avenir de la SANB a décidé de créer un fonds de réserve de fonctionnement à l'intérieur même du fonds. De cette façon, la SANB n'aura pas à attendre la réunion annuelle du Fonds de l'avenir pour avoir accès à du financement, une demande en règle du conseil d'administration de la SANB sera suffisante.

Au 31 mars 2013, la valeur comptable du fonds se situait à 1 104 813 \$. La formule pour calculer le déclencheur pour le paiement d'un montant à la SANB doit prendre en compte le taux d'inflation annuel cumulatif, ce qui fait en sorte qu'il se situe au 31 mars 2013 à

1 063 474 \$, un excédent de 21 741 \$.

Nous avons l'intention de vous demander de transférer cet excédent dans le fonds de réserve de fonctionnement, qui serait disponible à la SANB selon son besoin.

Lors des réunions annuelles du Fonds de l'avenir, on nous demande souvent si la firme qui gère nos placements le fait de façon éthique. Les politiques des Services financiers Dundee et du Groupe Fidélité sont disponibles dans le rapport annuel de la SANB ainsi que sur le site Internet de la SANB.

Je voudrais remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur intérêt à faire du Fonds de l'avenir un outil qui servira au développement de la communauté acadienne. Au personnel de la SANB, en particulier Bruno et Denise, merci de votre appui.

J'invite tous ceux et celles qui le désirent à contribuer financièrement au Fonds de l'avenir.

Gilles Haché, président

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir



À l'avant, dans l'ordre habituel : Donald Bastarache, Jean-Bernard Lafontaine, vice-président; Paulette Sonier-Rioux, secrétaire et Anne-Marie Gammon. À l'arrière : Philippe Bourgeois, trésorier; Jeanne Godin, Bruno Godin et Gilles Haché, président.

FONDS DE L'AVENIR DE LA SANB INC.

BILAN

31 MARS 2013

	2013	2012
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	32 \$	31 633 \$
Placement à long terme échéant au cours du prochain exercice	53 452 \$	89 281 \$
Débiteur	43 833 \$	8 233 \$
	97 317 \$	129 147 \$
PLACEMENTS	1 038 059 \$	906 739 \$
	1 135 376 \$	1 035 886 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	425 \$	—
Créditeurs	20 207 \$	20 091 \$
Fonds de réserve	31 900 \$	—
	52 532 \$	20 091 \$
SOLDE DE FONDS		
NON AFFECTÉS	1 082 844 \$	1 015 795 \$
	1 135 376 \$	1 035 886 \$

Fonds éthiques

Fonds de l'Avenir de la SANB inc.

Règlement administratif régissant les politiques de placement et de gestion

Article 1 : Fonds d'investissements

3. Politique éthique sur les placements

Le Fonds de l'avenir vise, autant que possible, à respecter deux principes dans ses placements financiers:

- a) le respect des droits de la personne; et
- b) le respect de l'environnement.

Services financiers Dundee travaille selon des politiques éthiques et investit dans Fidelity Investments Canada

Vous pouvez consulter les principes éthiques complets de Fidelity Investments Canada sur le site Internet de la SANB, sous l'onglet *Assemblées générales* et sous l'onglet *Fonds de l'Avenir*. Ils seront également disponibles dans le cahier de travail de l'assemblée générale annuelle du Fonds de l'Avenir.

Rapport de la coordonnatrice de l'immigration francophone

Introduction

L'immigration francophone a bien fait parler d'elle cette année, que ce soit pour faire la promotion des bienfaits de l'immigration pour nos communautés ou encore pour parler de la précarité du financement, pour assurer la pérennité des centres d'accueil francophones qui ont vu le jour grâce à du financement reçu de la feuille de route.

Depuis 2009, la SANB reçoit du financement pour la coordination du Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) à la fois de Citoyenneté et Immigration Canada et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le réseau a comme objectif de réunir les forces vives qui œuvrent de près ou de loin en immigration francophone. Quinze organismes-porte-parole en font partie et d'autres groupes se joignent à ses sous-comités sectoriels, permettant la création de partenariats entre les membres pour mettre en œuvre des activités visant un ou plusieurs des objectifs du RIFNB.

Entre autres, cette année, nous avons vu des actions très positives telles qu'un partenariat créé entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le Consortium national de formation en santé. Tous les campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ont eu l'opportunité d'offrir des ateliers sur la diversité culturelle en milieu de travail. Nous espérons que d'autres employeurs pourront bénéficier de ces ateliers dans les années à venir. D'autres exemples d'activités sont décrits dans ce rapport.

Sensibilisation de la communauté d'accueil

La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick est généralement reconnue pour son accueil chaleureux. Cependant, il nous reste bien du chemin à faire afin de mieux préparer nos communautés aux grands changements qui s'en viennent par le biais de l'immigration. La peur de l'inconnu peut souvent nous mener à craindre ces nouveaux voisins qui arrivent dans nos régions en provenance de partout sur la planète. Les centres d'accueil francophones travaillent tous très fort dans leurs régions respectives pour sensibiliser leurs concitoyens aux bienfaits de l'immigration. Mais nous avons toutes et tous un rôle à jouer dans ce projet de société.

Afin de nous aider à mieux cibler nos actions de sensibilisation et de promotion de l'immigration, le RIFNB et le Réseau en développement économique et d'employabilité (RDÉE) ont

investi pour mener une étude sur la perception de l'immigration dans la province. L'étude s'est déroulée en deux phases. Une première étape était un sondage envoyé par courriel. Grâce à la collaboration des membres du RIFNB, qui ont bien voulu faire parvenir le sondage à leurs réseaux respectifs, nous avons pu recueillir au-delà de 500 réponses au questionnaire en ligne.

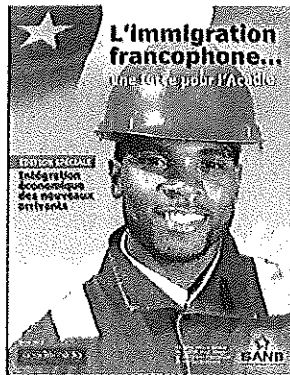
La deuxième étape comportait deux groupes témoins dans trois régions, soit le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est. Ces groupes étaient composés de membres du grand public et d'un groupe d'employeurs afin d'obtenir leurs opinions face à l'embauche de nouveaux arrivants.

Les résultats étaient très révélateurs et les recommandations seront étudiées par les membres du RIFNB afin de mettre en priorité des activités à entreprendre au cours de la prochaine année.

Démarchage politique

Une rencontre avec le ministre responsable de l'immigration, Danny Soucy, a eu lieu en décembre durant laquelle la SANB a pu partager les besoins pressants de la communauté francophone en matière d'immigration francophone. Entre autres, nous avons mis de l'avant la nécessité de déployer davantage d'efforts en matière d'immigration francophone afin de permettre le rattrapage nécessaire pour maintenir notre poids démographique linguistique.

Entre autres, nous avons demandé de spécifier un pourcentage important de candidats francophones dans le programme provincial qui peut accélérer l'immigration et même de créer une nouvelle catégorie avec appui communautaire. Quoique le nombre de candidats francophones ait augmenté au cours des cinq dernières années, le pourcentage de parlants français quant à l'arrivée d'anglophones a subi une baisse. Si nous voulons garder notre poids démographique, la



province devra investir davantage de ressources pour cibler des pays francophones, faire la promotion du Nouveau-Brunswick comme terre d'accueil pour augmenter le nombre d'immigrants. Nous avons aussi suggéré qu'il serait important de miser des efforts sur la rétention des étudiants internationaux qui étudient soit à l'Université de Moncton ou au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Ces étudiants sont des candidats idéaux pour l'immigration puisqu'ils possèdent une éducation néo-brunswickoise, connaissent le roulement de vie chez nous et se sont très souvent bien intégrés dans nos communautés.

Le ministre nous a informés qu'une nouvelle stratégie sur l'immigration est en élaboration et elle contiendra une section spécifique portant sur l'immigration francophone. Dès que l'ébauche aura été terminée, la SANB réunira tous les organismes et toutes les institutions pour en faire l'analyse et apporter des recommandations.

Promotion et attraction

L'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick a connu des progrès certains avec l'arrivée d'au-delà de 500 francophones dans nos communautés. Nous sommes heureux de le constater, car avec le taux de natalité à la baisse et une population vieillissante, nous avons besoin de nouveaux arrivants afin de maintenir notre poids démographique et linguistique.

La SANB est, depuis trois ans, invitée à participer à certains événements de promotion et de recrutement organisés par la Division de la croissance démographique. Cette année, la coordonnatrice du RIFNB a été invitée à faire partie de la délégation provinciale au Festival interculturel de Lorient et à Destination Canada et Destination Nouveau-Brunswick en France et en Belgique. Découlant de ces événements, nous recevons continuellement des demandes pour de plus amples renseignements sur la vie au Nouveau-Brunswick. Nous faisons le suivi à toutes les demandes, selon le degré d'avancement du projet d'immigration des demandeurs. La majorité des demandes sont pour connaître les moyens pour immigrer et nous orientons les demandeurs vers le site du gouvernement provincial pour le programme de candidats. Sachant que ce programme nécessite une offre d'emploi, nous partageons aussi des sites Internet pour la recherche d'emploi. Nous invitons tous les demandeurs à nous joindre s'ils ont besoin d'explications.

Il est évident que l'intégration économique est le facteur clé pour la rétention des nouveaux arrivants et, afin de sensibiliser les employeurs de la province à l'avantage d'embaucher de nouveaux arrivants, le RIFNB s'est joint au Conseil économique du Nouveau-Brunswick pour participer à un déjeuner-causerie. Bon nombre d'employeurs au Nouveau-Brunswick hésitent à embaucher de nouveaux arrivants pour une raison ou une autre. Bon nombre d'employeurs éprouvent toujours de la difficulté à pourvoir des postes nécessitant des compétences spécialisées et ne connaissent pas l'appui que les gouvernements provincial et fédéral peuvent accorder pour embaucher des travailleurs d'outremer. Plusieurs employeurs présents au déjeuner-causerie étaient assez surpris d'entendre parler de tous les services offerts par les centres d'accueil et comment ils peuvent les aider à mieux intégrer leurs travailleurs dans la communauté acadienne de leurs régions. Au cours de la prochaine année, nous tenterons de développer une approche ciblée pour les employeurs afin de les encourager davantage à embaucher de nouveaux arrivants.

Promotion et sensibilisation

En mars, nous avons publié la deuxième édition du cahier spécial sur l'immigration francophone. À la demande des membres du RIF, cette édition était dédiée à l'intégration économique des nouveaux arrivants. Soucieux de bien représenter toutes les régions de la province, nous avons collaboré avec les centres d'accueil locaux pour identifier des sujets potentiels pour démontrer les histoires à succès. Les articles portaient sur des programmes et projets gouvernementaux qui appuient les nouveaux arrivants, tels que La Roche, le centre d'incubation d'entreprise et le programme de mentorat. D'autres articles se penchaient sur des histoires à succès d'employeurs néo-brunswickois qui n'hésitent pas à embaucher de nouveaux arrivants ou des travailleurs étrangers afin d'encourager leurs pairs

à emboîter le pas à leur tour. Nous avons aussi inclus des profils de nouveaux arrivants qui ont démarré leur propre entreprise que ce soit un restaurant, une boulangerie, une auberge, une chocolaterie ou un dépanneur du coin.

Le cahier a été distribué à raison de 20 000 exemplaires dans l'Acadie Nouvelle et 1 000 seront distribués aux centres d'accueil, aux membres du réseau et aux autres points d'intérêt, comme des aires de réception de bureaux professionnels.

Une campagne publicitaire a aussi été faite dans tous les journaux de l'étoile.

En novembre, étant membres du Comité atlantique sur l'immigration francophone, nous avons pu bénéficier de l'initiative de la SNA, soit une première édition de la Semaine de l'immigration francophone en Atlantique. Huit entrevues ont été accordées aux radios communautaires d'un bout à l'autre de la province.

Implication au niveau national

Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick fait partie du regroupement des réseaux pancanadiens de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Par le biais de ce regroupement, nous avons l'occasion d'apprendre, de partager et de veiller au développement de l'immigration francophone sur l'ensemble du pays.

Au cours de cette année, nous avons travaillé étroitement avec Citoyenneté et Immigration Canada afin de développer un modèle logique qui nous permettrait d'arriver à évaluer le travail qui se fait sur le terrain soit par les réseaux comme tels soit par nos partenaires communautaires.

Ce travail a été très porteur et on nous a signalé l'intérêt et l'engagement de Citoyenneté et Immigration Canada envers les réseaux francophones partout dans le pays. Nous sommes optimistes quant à l'avenir de nos regroupements.

Compressions budgétaires - feuille de route

Nous ne pourrions terminer ce rapport sans faire mention de la situation précaire pour la survie de nos centres d'accueil francophones. Ces centres avaient, pour la majorité, vu le jour grâce au financement de 10 millions provenant de la feuille de route 2008-2013.

Avec cette dernière année de la feuille de route qui se terminait le 31 mars, beaucoup d'organismes et centres d'accueil francophones ont subi des coupes assez importantes. Cependant, aucun centre d'accueil n'a dû fermer ses portes, quoique la majorité se soit retrouvée dans l'obligation d'abolir des postes ou même de réduire le nombre d'activités de sensibilisation et d'intégration sociale et culturelle de leurs communautés respectives.

La nouvelle feuille de route nous annonce une somme de quatre millions pour l'immigration francophone débutant en 2014. Sachant que nous avions pu bénéficier d'une enveloppe de 10 millions auparavant, nous sommes conscients que des changements se feront probablement voir en mars 2014.

Voilà une raison de plus pour que nous attendions la nouvelle stratégie sur l'immigration de la province afin que nous puissions entrevoir comment le gouvernement provincial s'attend de contribuer au financement de la feuille de route pour assurer le maintien de nos acquis en matière d'immigration francophone.

Conclusion

Le recensement de 2011 démontre que les deux tiers de la croissance de la population du Canada de 2001 à 2011 sont attribuables à l'immigration. Statistique Canada prévoit aussi que d'ici 2030, TOUTE la croissance démographique du Canada sera attribuable à l'immigration. Par conséquent, les communautés incapables d'attirer des gens seront un jour confrontées à une faible croissance démographique, ce qui est de mauvais augure pour leur potentiel économique (présentation du Conference Board of Canada - Casselman, Ontario).

L'immigration francophone est donc primordiale pour assurer le développement de nos communautés. Nous devons miser sur des efforts afin de préparer nos communautés pour le changement inévitable.

Nous devons nous assurer que la francophonie du Nouveau-Brunswick a les ressources nécessaires pour maintenir son poids démographique linguistique. Pour ce faire, nous devons avoir l'appui et l'engagement du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral dans l'avancement de l'immigration francophone.

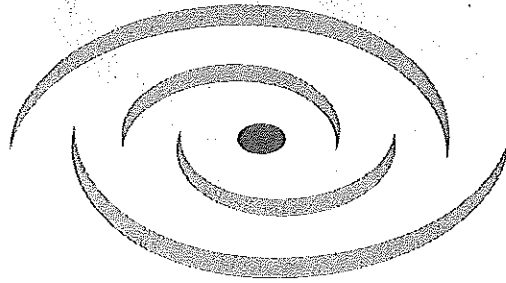
Nous devons faire tout cela. Mais encore plus important nous devons nous assurer que nos nouveaux voisins se sentent chez eux parmi nous, dans nos villes, nos villages, nos écoles et nos milieux de travail.

Voilà notre rôle à toutes et à tous.

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES ET L'ÉVOLUTION DU FONDS FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	BUDGET 2013	RÉEL 2013	RÉEL 2012
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	565 000 \$	565 000 \$	560 000 \$
Autres revenus	8 676 \$	12 160 \$	18 300 \$
Administration de projets	6 000 \$	10 703 \$	6 000 \$
Échanges de services	-	9 649 \$	50 109 \$
Programme d'appui aux droits linguistiques	60 000 \$	19 552 \$	-
Projets	235 506 \$	233 485 \$	175 090 \$
	875 182 \$	850 549 \$	809 499 \$
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	639 676 \$	622 172 \$	624 087 \$
PROJETS			
Conscientisation et construction identitaire	60 000 \$	64 482 \$	63 252 \$
Emploi d'été Canada	3 094 \$	3 094 \$	6 414 \$
Immigration francophone	112 412 \$	110 081 \$	110 817 \$
Étude Maison de l'Acadie	40 000 \$	40 000 \$	-
Je construis mon identité	20 000 \$	20 043 \$	-
	235 506 \$	237 700 \$	180 483 \$
	875 182 \$	859 872 \$	804 570 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$	(9 323 \$)	4 929 \$
FONDS NON AFFECTÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		46 290 \$	41 360 \$
TRANSFERT AU FONDS DE L'AVENIR		31 900 \$	-
FONDS NON AFFECTÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE		5 067 \$	46 289 \$

L'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick souhaitent de bonnes délibérations aux participant-e-s de la 40^e assemblée générale annuelle de la SANB.



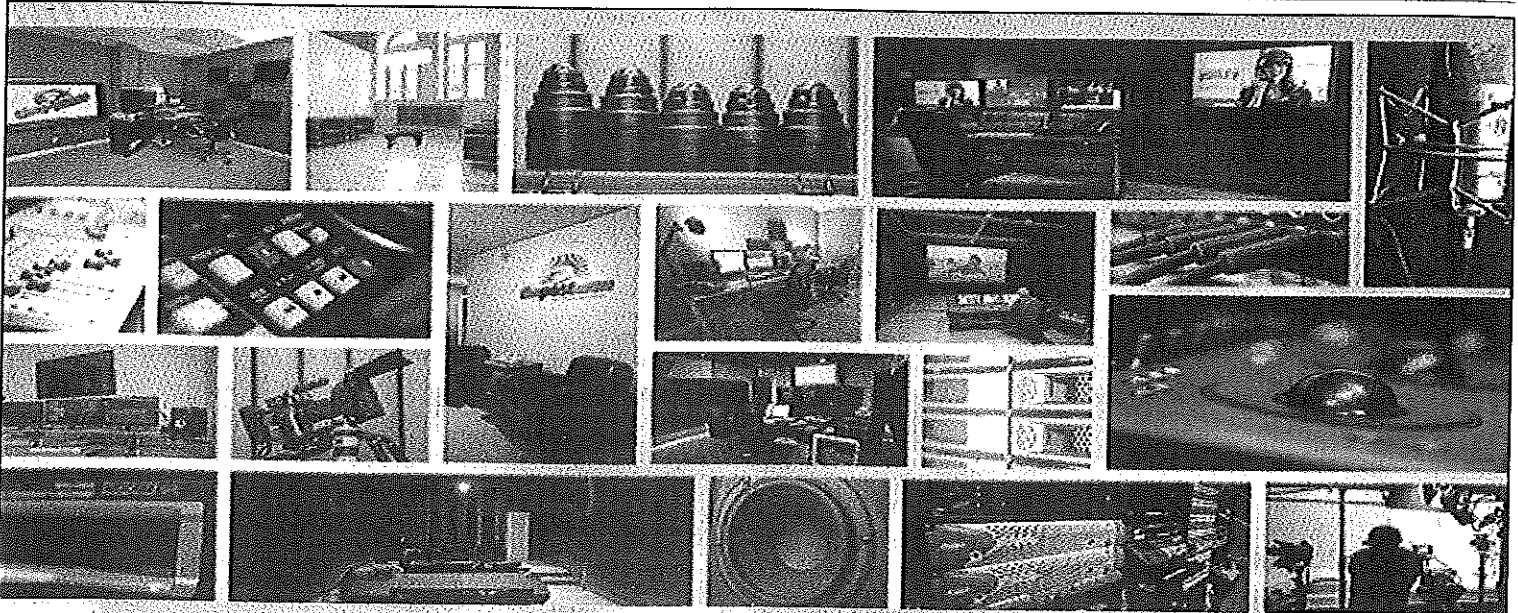
ARCANB

ASSOCIATION DES RADIOS
COMMUNAUTAIRES ACADIENNES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

www.arcanb.ca

L'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick (l'ARCANB) est un regroupement de dix stations radiophoniques :





cinéma, télévision, nouveaux médias
 Moncton: 506.857.7678 / Halifax: 902.431.7678

Le Postman tient à souligner chaleureusement les 40 ans de la SANB et est fier de répondre aux besoins audiovisuels de la communauté acadienne.































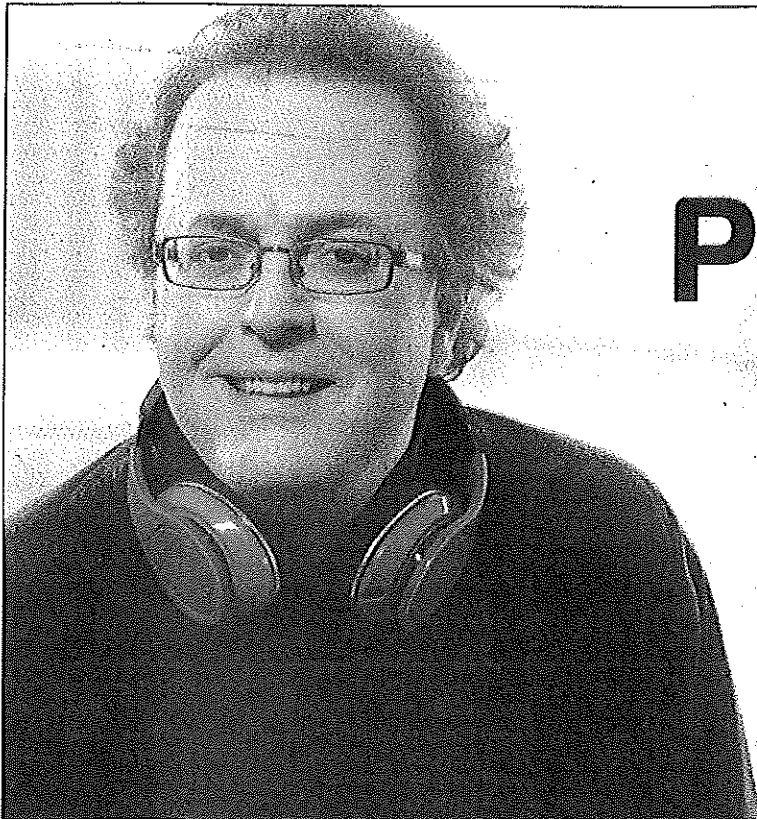
C'est toi,
c'est moi,
c'est nous!

SANB

Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Pour nous joindre :

702, rue Principale, bureau 204, Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1
 Téléphone : (506) 783-4205 Courriel : sanb@nb.alln.com
 Télécopieur : (506) 783-0629 Site Internet : www.sanb.ca



ÉCOUTEZ POUR VOIR Le réveil

avec Michel Doucet EN SEMAINE 6H



Réalisation : Jacques-Marie Collette
Radio-Canada.ca/Acadie



Le Fonds de l'avenir de la SAANB inc. a été créé en 1994 pour permettre à la communauté acadienne d'investir afin que la SANB puisse acquérir une plus grande autonomie financière et ainsi assurer la réalisation de ses projets de développement. Pour y contribuer, veuillez remplir le formulaire ci-dessous.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date : _____

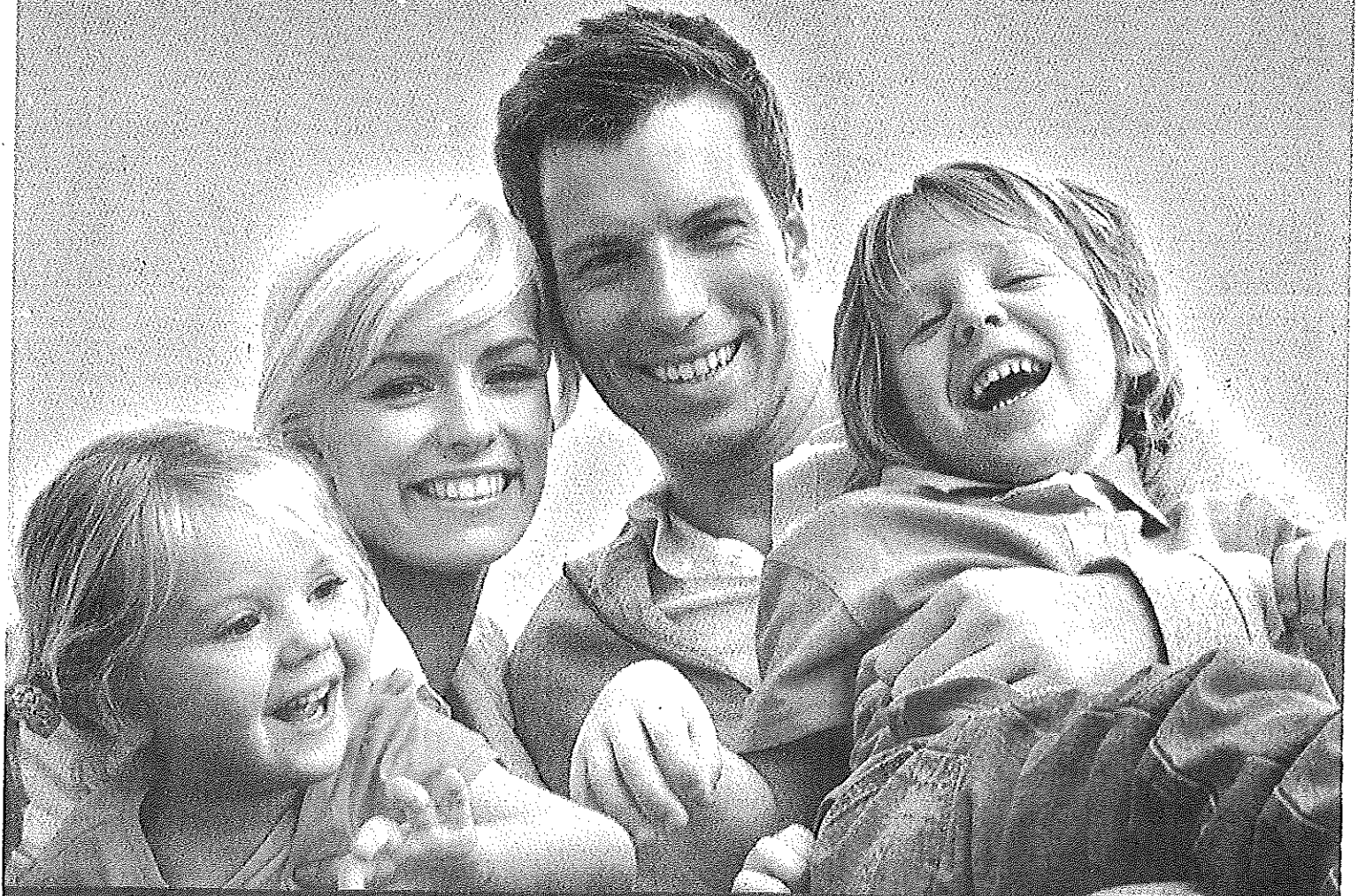
Contribution : _____ \$

Faire parvenir à :
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Vous pouvez également contribuer
en visitant le site Internet : www.sanb.ca



L'Acadie s'exprime ici



acadienouvelle